

PROCES VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE Générale du 22/04/2008
De la résidence ASL LES TERRASSES DE CASSIS
sise LES TERRASSES DE CASSIS 13260 CASSIS

Les co-lotis de la résidence ASL LES TERRASSES DE CASSIS sise LES TERRASSES DE CASSIS 13260 CASSIS se sont réunis en Assemblée Générale le 22/04/2008 à 18:00 à en l'Hôtel ELEIS Les Terrasses de Cassis 13260 cassis sur convocation qui leur a été notifiée par le gestionnaire dans les formes et délais réglementaires afin de délibérer sur l'ordre du jour joint à la convocation.

Cette feuille de présence a été contrôlée et signée par le président de séance, et il est constaté que :

Sont présents ou représentés: 132 sur 299 totalisant 52391 / 100000 tantièmes

ABDALIAN JACQUES (503) - ANDRIEU GEORGES AUGUSTINE (503) - BECHAR SALIM OU MME SEARD (319) - BENAMO SAM (503) - BERNARD CATHERINE (503) représentant MOUCHARD VEUVE (502) - BERNARD JACQUES (503) représentant IRONDELLE ARLETTE (503) - BIANCHERI BERNARD (503) représentant ROSSI EP. GARCIA SUZANNE (503), SCI JJ VANNUCCI (503) - BIANCHERI MARCEL (381) - BOMPART REMI (502) - CARLINI ANTOINE (503) représentant BEUCHAT DOMINIQUE (503), DESSORS (503), MAURIN JOSETTE (503), WALHEIM EMMANUEL (503) - CHABOISSIER ELIANE (246) - COLOMAR ROBERT (502) - COSQUER YVON (178) représentant DAVALAN YANNICK (98) - DEMARIA CHRISTIANE (271) - ESCALIER PAUL (179) - foncia (0) représentant CONCIERGERIE (222) - FOURNIER MONIQUE (202) - GIMENEZ HENRI (167) - GIRARD JEAN DANIEL (501) représentant FALQUES (503), GREE GERARD (503), POUYET JACQUES (1006), VIGNAT VIVIANE (503) - GUETTA (261) - KHAYADJIAN (503) - KOTOWICZ HENRYK (178) - LA S.I.M.E. C/O M. EVRAERT (570) représentant D HAUTEFEUILLE Eric (160), DE MEO REGINE (175), PIERSON BEATRICE (132), SIGHIERI FRANCOIS (214), SOREL JEANINE (172) - LALLEMANT JEAN (502) - LECUBIN (503) représentant BONVALOT JEAN FRANCOIS (503), COQUEUGNIOT (503) - LEZY GERARD (503) - MAGNANI PHILIPPE (503) représentant COMPAIN PIERRE (503) - MARTY FRANCIS (503) - MASSON ALBERT/NEMOZ D. (503) - MAURETTE JEANINE (153) - NOEL YANNICK (105) - ORSONI THIERRY (105) - PAULEAU PIERRE (79) - PERDEREAU SALLE LYLIANE (126) - PISANI MICHEL (502) - PONTHEIU JEAN CLAUDE (502) représentant BODOTTI ALBERT (503), NALIN ROLAND (503) - ROUX PARIS (168) représentant PARET YVELINE (211) - roux Christine (0) représentant CAILLET ALAIN (502), LAPIERRE ALAIN (503), ROUX HENRI (503) - ROUZIER (501) représentant BEZY PIERRE (501) - SCI 2 REVES (217) - SCI 2 REVES (130) - SCI INVEST CASSIS (7852) - SCI INVEST IMMO (552) - SCI MARINETTE ET JULIETTE (268) représentant ALLARIA/CONSTANT (501), ANDUZE COLETTE (502), BECKING DANIEL (210), BERENGER JOEL (472), BOULESTEIX DENIS (215), BUISSON MARC (262), CHERINGOU HENRI (503), CROSS GEOFFREY (165), DANET JEAN LUC (217), DEMOOR PATRICE CATHERINE (276), DEMOOR CATHERINE (111), DESCHAMPS MICHELINE (189), DUMONT HENRI (502), DUPONT PIERRE (180), FOULQUIE DENIS (215), KALINOWSKI (378), KENDA SIEGRIED (503), LE QUELLEC JEAN (502), LEBRUN PATRICK (215), LOMBARDI

RAYMOND (229), MELIN J.M. OU MME CARDOLACCIA (225), MENARD PATRICK (503), MIZZI ANDRE OU MME BERNARDIN (217), NEGRE COMBES/BRUNA (225), NOLLET (216), NORADIAN JEAN (218), NOVELLI FRANCOISE (352), PFISTER ODILE (262), SALIBA ALBERT (502), SARL RESIDENCE DES TERRASSES (501), SCI TSURU (109), TAC UN (98), TORRES JULES (160) - SOULIER ROBERT (503) - THIBAUT/BRUN (503) - Tournier (0) représentant SCI CATPAT (425) - VEDEL/SCHMIED (501) - VERRIER COLETTE (503) - WITORSKI JEAN PIERRE (339) représentant ANDERSEN PER (501), ARABSI MILOUD/ZITOUNI NAJIA (215), BERTORA RENE (212), BOUVAREL DOMINIQUE (218), BROUSSART MARIE FRANCOISE (157), BUCCHI MARTINE (153), CURCI ANDRE (216), DONS LAURETTA (126), FELIPO CHRISTIAN (340), FOURNIER FLORENCE (168), GROS LUCIEN CATHERINE (230), JOSSERAND M.REINE (109), LHUILLIER MARC OU MME FARRIOL (218), MOREL MARGUERITE (269), ODDES/UPRAVAN (270), PETTMANN BRIGITTE (217), PORCARIO JEAN PIERRE (117), PROTCH EVELYNE (157), ROCHARD GABRIEL (218), SARRAILLON GUY (144), WITORSKI NEE LEBRUN JEANNE (106), ZITOUNI ALI (117) -

Sont représentés:

ALLARIA/CONSTANT (501), ANDERSEN PER (501), ANDUZE COLETTE (502), ARABSI MILOUD/ZITOUNI NAJIA (215), BECKING DANIEL (210), BERENGER JOEL (472), BERTORA RENE (212), BEUCHAT DOMINIQUE (503), BEZY PIERRE (501), BODOTTI ALBERT (503), BONVALOT JEAN FRANCOIS (503), BOULESTEIX DENIS (215), BOUVAREL DOMINIQUE (218), BROUSSART MARIE FRANCOISE (157), BUCCHI MARTINE (153), BUISSON MARC (262), CAILLET ALAIN (502), CHERINGOU HENRI (503), COMPAIN PIERRE (503), CONCIERGERIE (222), COQUEUGNIOT (503), CROSS GEOFFREY (165), CURCI ANDRE (216), D HAUTEFEUILLE Eric (160), DANET JEAN LUC (217), DAVALAN YANNICK (98), DE MEO REGINE (175), DEMOOR PATRICE CATHERINE (276), DEMOOR CATHERINE (111), DESCHAMPS MICHELINE (189), DESSORS (503), DONS LAURETTA (126), DUMONT HENRI (502), DUPONT PIERRE (180), FALQUES (503), FELIPO CHRISTIAN (340), FOULQUIE DENIS (215), FOURNIER FLORENCE (168), GREE GERARD (503), GROS LUCIEN CATHERINE (230), IRONDELLE ARLETTE (503), JOSSERAND M.REINE (109), KALINOWSKI (378), KENDA SIEGRIED (503), LAPIERRE ALAIN (503), LE QUELLEC JEAN (502), LEBRUN PATRICK (215), LHUILLIER MARC OU MME FARRIOL (218), LOMBARDI RAYMOND (229), MAURIN JOSETTE (503), MELIN J.M. OU MME CARDOLACCIA (225), MENARD PATRICK (503), MIZZI ANDRE OU MME BERNARDIN (217), MOREL MARGUERITE (269), MOUCHARD VEUVE (502), NALIN ROLAND (503), NEGRE COMBES/BRUNA (225), NOLLET (216), NORADIAN JEAN (218), NOVELLI FRANCOISE (352), ODDES/UPRAVAN (270), PARET YVELINE (211), PETTMANN BRIGITTE (217), PFISTER ODILE (262), PIERSON BEATRICE (132), PORCARIO JEAN PIERRE (117), POUYET JACQUES (1006), PROTCH EVELYNE (157), ROCHARD GABRIEL (218), ROSSI EP. GARCIA SUZANNE (503), ROUX HENRI (503), SALIBA ALBERT (502), SARL RESIDENCE DES TERRASSES (501), SARRAILLON GUY (144), SCI CATPAT (425), SCI JJ VANNUCCI (503), SCI TSURU (109), SIGHIERI FRANCOIS (214), SOREL JEANINE (172), TAC UN (98), TORRES JULES (160), VIGNAT VIVIANE (503), WALHEIM EMMANUEL (503), WITORSKI NEE LEBRUN JEANNE (106), ZITOUNI ALI (117),

Sont absents ou non représentés : 167 co-lotis totalisant 47609 / 100000 tantièmes

ALEXANDRIAN/ABOU (153), ALMARIC FRANCOIS (503), ANGELICOLA MICHEL (277), ANGOT DEL MEDICO (503), APRILANTE JEAN MARIE (183), ATTALI CLAUDE (164), AVENTINY HUGUETTE (166), AYRAULT PAUL (503), BACCON OU EURY (166), BASLY (157), BEGHIN LAURENT (153), BENASSOULI PATRICK (502), BERNARD MICHEL (371), BERNARD OU MLLE ANAAM (146), BERTHELIER JEANNE (240), BIANCHI CHRISTIAN (118), BLAESS PIERRE ET MLLE TRUONG (215), BOISSI-RAMIER BEATRICE (260), BONNEVAL LAURENT (110), BOSELLI BEATRICE (216), BOULKOUT MOUNIR (379), BOYER PIERRE/RUAS ODILE (503), BRACCINI JEAN CLAUDE (153), BRACHET ODILE (96), BRACHET FRANCIS (106), BRUN FRANCK (151), CABAU CHRISTINE (340), CALME CHRISTINE (209), CASELLA JEAN (106), CASTILLE EDMEE (209), CAUNOIS ROMAIN (171), CECCARELLI NEE PINTO MICHELINE (503), CEPA VIEIRA LUIS (193), CHAILAN (MONSIGU) (503), CHAMBOVET GEORGES (157), CHARLEMAGNE SERGE (502), CHAUDESSEIGNE JEAN CLAUDE (503), CHERIOUX RENE (503), CHERRY JACKY (503), CHETRIT BERNARD (502), CHOMETON PHILIPPE (168), COLONNA PIERRE (157), CONRAUX GERARD (171), COURREGES FRANCIS (503), CRESCIONI (96), DE BARBARIN YVES (178), DEFRANCE DANIEL (218), DEGLANE MATHIEU (239), DELUCHI BERNARD (171), DEMARTE OU MLLE TANGUY (239), DESHAIS GERARD (132), DESTOBBELEER (126), DORDAIN DIDIER (209), DOUGNAC FLORENCE (139), DREYFUS (SCP LES GOELANDS) (502), EL MELLITI RABAH (85), EMILIAN BERNARD (218), ESPOSITO FRANCOIS (153), ESPOSITO/AUDIBERT (209), ESPOSITO/CADDEO (503), ETNA CLAUDIO (134), FER MARCEL CHRISTIANE (503), FERRARA MICHEL (214), FERRATA CLAUDE (503), FOLCO JEAN (335), FRA GREGORY (108), FRA-ROCHER OLIVIER (227), FRANQUET HUGUES FLORENCE (380), FUSI JOEL (107), GASQUET ROBERT (503), GERMAIN JEAN (503), GIUNTI FRANCIS (106), GOMES JACQUES OU MME NUCERA (211), GROENLI JON TERJE (157), GUERNET ALAIN (502), GUERSON NATHALIE (248), HAZAK PAULETTE (319), HELLER (106), HENRIOT FLORENCE (217), HOVANESSIAN CHRISTINE (167), IMBERT (502), IVALDI (UBAUD) JEAN LOUIS (503), JAUFFRET ANDRE (202), JOGNA STEPHANO (381), JULIAN CHANTAL (501), KOPKE KURT (502), LAFAYSSSE JACQUES (503), LAVILLE ERIC (180), LEBOULEUR ROBERT (503), LECLERC GERARD (158), LEFEVRE JEAN PHILIPPE (323), LEMOINE BENOIT (112), LEROUX CYRIL (160), LIENARD SYLVIE (217), LONGO NATHALIE (178), MACHON JEAN GABRIEL (214), MARTINEZ CHRISTIANE (95), MARTINEZ LEGER CHRISTINE (109), MAUFFREY BENOIT (503), MAUROUARD LOPEZ CORINNE (236), MESSINA JEAN MARC (329), MIKOLAJCZAK THOMAS (355), MOLLA PASCALE (218), MONI JEAN CHRISTOPHE (503), MONSIGU GEORGETTE (503), MORAND PATRICK (503), NICLOUX (225), NIEK ANTOINE (152), OGER MARC (209), OUANHON MICHEL (503), PANZANI JEAN LOUIS (155), PASCAL - SUISSE PIERRIC (212), PATALANO ERIC (272), PATALANO JEAN MICHEL (210), PEREZ (503), PERRIN-MATARASSO ANNE MARIE (155), POLGE SERGE (502), POURADIER JACQUES (228), POURADIER/POULIQUEN (149), PRECETTI-D URSO ISABELLE (211), PREDIERI MARC (217), RABEC FRANCOISE (155), RAYNAUD ALINE (178), RECH GUY (503), RENAUDIN PATRICK (280), REY (129), RIGAUD NATHALIE (503), ROUZAUD BERTRAND (502), RUBINSZTAJN BRUNO (214), RUIZ ARNEDO JUAN (218), SABRE JEAN PIERRE (502), SAILLARD MARC (152), SALBAING DOMINIQUE (150), SANTAMARIA FABIENNE ET FLORENCE (503), SAVARIT ERIC (94), SCASSO JEAN (503), SCI AMANTES (208), SCI ANTHONY (242), SCI BARBER (109), SCI CORRIAT (504), SCI DE CASSIS (132), SCI DU JEUNE ANACHARSIS (503), SCI EL-CONSEIL (153), SCI FAJES (175), SCI LES BUISSONS

(503), SCI LES TERRASSES DES CALANQUE (199), SCI MICHELET SAINTE MARGUERITE (503), SCI SAMY (158), SEBAG CELINE (153), SEBAG OU MLE GOUROD (502), SERVEAU MICHEL (503), SIMOND ALAIN (154), SIMONPIERI (503), SINTES REMI (217), SION RAPHAEL (132), SPINELLI OU MR CORDESSE (160), SYBILLE GREGORI (501), THIBAUDON DOMINIQUE (107), THYS PHILIPPE (260), TROSSERO FABIEN (503), VERNAGALLO JEAN CLAUDE (175), VERNAGALLO SERGE (175), VIGIER PHILIPPE (217), VINCENT ALAIN (503), VIRAZELS RENE (502), WAHL RUNE (105), WYCHE ALAIN (502),

Soit un total de tantièmes des présents et représentés de : 52391 / 100000

L'Ordre du Jour de la réunion appelle les questions suivantes énumérées dans la convocation reproduites in extenso.

Résolution n°01

01 - Approbation des comptes annuels 2007

Il vous est proposé d'approuver les comptes qui vous sont présentés dans le rapport de gestion ci-joint. Le total des dépenses courantes de l'exercice s'élève à 27.565,62 euros et le total des dépenses d'investissement hors budget est de 10.073,14 euros soit un total de

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

POUR : 132 co-lotis totalisant 52391 / 52391
CONTRE : 0 co-lotis totalisant 0 / 52391 néant
ABSTENTION : 0 co-lotis totalisant 0 / 52391 néant

Résolution adoptée à l'unanimité des co-lotis présents et représentés.

Résolution n°02

02 - Quitus au bureau et au gestionnaire de l'association

Il vous est proposé de donner le quitus au président, aux membres du bureau et au cabinet SIGA PROVENCE pour la gestion de l'année 2007.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

POUR : 129 co-lotis totalisant 50883 / 52391
CONTRE : 0 co-lotis totalisant 0 / 52391 néant
ABSTENTION : 3 co-lotis totalisant 1508 / 52391

Co-lotis ayant voté ABSTENTION : CAILLET ALAIN (502), LAPIERRE ALAIN (503), ROUX HENRI (503),

Résolution adoptée à la majorité des co-lotis présents et représentés.

Résolution n°03

03 - Fixation du budget 2008

Il vous est proposé de fixer le montant du budget de l'année 2008 à 40000 euros

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

POUR : 131 co-lotis totalisant 51888 / 52391
CONTRE : 0 co-lotis totalisant 0 / 52391 néant
ABSTENTION : 1 co-lotis totalisant 503 / 52391

Co-lotis ayant voté ABSTENTION : BENAMO SAM (503),

Résolution adoptée à la majorité des co-lotis présents et représentés.

Résolution n°04

04 - Adoption des nouveaux statuts de l'Association Syndicale Libre Les Terrasses de Cassis

Conformément au souhait de l'assemblée générale 2007, une commission a été créée dans le but de rédiger de nouveaux statuts et de vous les proposer.

Une présentation complète des modifications apportées vous sera faite lors de l'assemblée et les membres du bureau et de la commission répondront à toutes vos interrogations.

Vous trouverez néanmoins ci-joint :

Le texte intégral du projet de statuts

Un document « questions/réponses » qui vous permettra de mieux appréhender ce projet de statuts

Il vous est donc proposé de remplacer les statuts de l'annexe II du cahier des charges du 25 septembre 1972 de notre lotissement ainsi que toutes les modifications qui y ont été apportées depuis par les statuts ci-joint. La présente résolution ne modifie aucune autre disposition du cahier des charges du lotissement.

Si vous adoptez cette résolution, les dispositions des nouveaux statuts sont immédiatement applicables pour cette assemblée générale.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

POUR : 125 co-lotis totalisant 48368 / 52391

CONTRE : 5 co-lotis totalisant 2514 / 52391

Co-lotis ayant voté CONTRE : CAILLET ALAIN (502), LAPIERRE ALAIN (503), LEZY GERARD (503), ROUX HENRI (503), SOULIER ROBERT (503),

ABSTENTION : 2 co-lotis totalisant 1509 / 52391

Co-lotis ayant voté ABSTENTION : GREE GERARD (503), POUYET JACQUES (1006),

Une modification sera apportée sur l'annexe 4 avec le rajout du lot n°38 et la modification des tantièmes de ce même lot n° 38 (353° au lieu de 414°) sur l'annexe 5.

Résolution adoptée à la majorité des co-lotis présents et représentés.

Résolution n°05

05 - Nomination d'un membre pour compléter le bureau (syndical)

Mr BENITAH se présente

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

POUR : 132 co-lotis totalisant 52391 / 52391

CONTRE : 0 co-lotis totalisant 0 / 52391 néant

ABSTENTION : 0 co-lotis totalisant 0 / 52391 néant

Mr BENITAH est élu à l'unanimité des co-lotis présents et représentés.

Résolution n°06

06 - Engagement de la dernière tranche de travaux de réhabilitation de l'éclairage.

Les travaux réalisés et votés l'année dernière lors de l'assemblée générale du 13 Mars 2007 sur l'allée des Orangers : leur répartition comptable sera modifiée pour être répartie sur la totalité des allées selon la nouvelle répartition adoptée à la question précédente (annexe 4).

Un vote à lieu :

**pour les travaux sur l'avenue des Terrasses :*

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

POUR : 132 co-lotis totalisant 52391 / 52391

CONTRE : 0 co-lotis totalisant 0 / 52391 néant

ABSTENTION : 0 co-lotis totalisant 0 / 52391 néant

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés. Les travaux seront réalisés pour un montant de 438.88 euros par la société SNEF.

**pour les travaux dans les allées :*

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :

POUR : 127 co-lotis totalisant 49878 / 52391

CONTRE : 5 co-lotis totalisant 2513 / 52391

Copropriétaires ayant voté CONTRE : BERNARD CATHERINE (503), CAILLET ALAIN (502), LAPIERRE ALAIN (503), MOUCHARD VEUVE (502), ROUX HENRI (503),

ABSTENTION : 0 co-lotis totalisant 0 / 52391 néant

Résolution adoptée à la majorité des co-lotis présents et représentés. Les travaux seront réalisés pour un montant de 25608.02 euros par la société SNEF.

Résolution n°07

07 - Rappel de la limitation de vitesse

Mr Bernard, Président de l'ASL fiat un rappel sur les règles de circulation à respecter dans le lotissement et en particulier sur la vitesse.:

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance décide de lever la séance à 21:00.